

S

ORDRE NATIONAL DES CHIRURGIENS – DENTISTES
CONSEIL DÉPARTEMENTAL DES [REDACTED]

[REDACTED] le 15 mai 2012

Chère Consœur, Cher Confrère,

Le Service Public n'est plus ce qu'il était
A commencer par la POSTE.

Vous avez tous constaté que nous ne recevions jamais nos imprimés de déclaration d'impôts, que nos factures EDF ou GDF ne nous parvenaient que rarement

Pire encore : nous n'avons jamais trace de nos contraventions pour excès de vitesse ou stationnement gênant.

Le courrier se perd ou n'arrive pas à destination.

Principalement le courrier de l'Ordre.

D'ailleurs, vous avez remarqué : nous ne recevons jamais vos chèques de cotisation, pourtant acheminés par la Poste.

C'est encore pire pour le calendrier des tours de garde.

C'est cependant la plus mauvaise excuse invoquée par certains confrères ayant occulté cette astreinte dominicale (mais... annuelle)

« Je n'étais pas au courant, je n'ai pas reçu le courrier »

Il est beaucoup plus agréable d'entendre un confrère avouer son erreur, admettre qu'il n'est pas pardonnable et accepter, sans rechigner, la sanction qui lui est imposée. Deux confrères pourront sans doute se reconnaître dans ces quelques mots.

Qu'ils soient, ici, remerciés pour leur attitude confraternelle et sympathique. De leur part, il ne pouvait d'ailleurs pas en être autrement.